





## **Bâtiments patrimoniaux de la réserve du Jabal Moussa**

Yasmine Makaroun



fig.1 – La réserve du Jabal Moussa (© APJM)

## Amménagement



fig.2 – Inscription d'Hadrien (© APJM)

La réserve du **Jabal Moussa** (fig.1), joyau récemment inscrit de la biosphère du monde, comprend sur son territoire de 1250 ha (zone centrale), un habitat rural qui nécessite une attention toute particulière. En effet, ce hameau témoigne d'une étroite harmonie entre les hommes et la nature, lien fragile qui mérite d'être préservé aujourd'hui. Différents sentiers permettent d'y accéder, variants entre 2 et 5 km, agrémentés de haltes archéologiques (fig.2) et de points d'observations de qualité.

## Description du hameau

Cet habitat des hauts plateaux, perché à plus de 1400 m d'altitude, est constitué de trois unités de bâti vernaculaire de type et de chronologie différentes, ainsi que d'un ensemble de gestion hydraulique du territoire (citerne et réseaux de canaux). L'historique de cet habitat serait à reconstituer par une analyse détaillée du site et une enquête ethnographique auprès des descendants des résidents.



fig.3 – Bâtiment 1 à trois arcs et caves voûtées (© APJM)



**Le bâtiment 1** (fig.3) est construit en pierre calcaire taillée sur un plan rectangulaire sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée est constitué de trois voûtes en berceau accessible par trois portes à linteau droit. Le niveau supérieur en ruine conserve ses murs périphériques sur plus de trois mètres par endroits et se distingue par une baie centrale à trois arcs ornant la façade sud. Le plan de l'étage se devine encore sous les blocs chus. L'absence de toiture et la rudesse du climat ont accéléré la dégradation des murs et des matériaux de construction.

**Le bâtiment 2** (fig.4), de plan presque carré, est construit en pierre de taille sur deux niveaux avec une galerie d'angle. Le rez-de-chaussée est constitué de deux voûtes en berceau à accès direct. L'étage est accessible par une galerie formée de deux arcades. Les espaces intérieurs sont ponctués de piliers en pierre. Ces derniers portaient à l'origine une charpente en bois aujourd'hui calcinée, structure porteuse d'un plafond en terre, remplacé par une dalle en béton armée. Cette dalle calcinée sur sa sous face, avec des aciers mis à nu, est partiellement écroulée dans un angle. Des indices d'enduits traditionnels à base de chaux ou d'argile blanche sont visibles encore à l'intérieur. Ce bâtiment, situé au centre du hameau, est potentiellement antérieur au bâtiment 1, de part ses techniques de construction.

**Le bâtiment 3** (fig.5), de plan rectangulaire construit sur un niveau est encastré totalement dans le paysage. Habitat vernaculaire type, il reflète les plus anciennes techniques de construction rurale à savoir une maçonnerie en bloc de moellons bruts assemblé au mortier de terre ainsi qu'une toiture-terrasse composée essentiellement de terre. Ce bâtiment est formé au rez-de-chaussée de trois voûtes en berceau juxtaposées, accessible directement de l'extérieur par trois portes. Un escalier latéral construit à même les terrasses permet l'accès au toit végétal qui se fond intégralement dans le paysage. La réhabilitation de ce bâtiment s'avère aisée d'autant plus que sa position en bordure d'une cuvette aménagée pour les travaux agricoles et à proximité de la citerne lui donne une importance relative.

**Le système hydraulique** (fig.6). Il est formé essentiellement d'un réseau de canaux construits ou taillés dans le roc, judicieusement répartis sur le relief pour une collecte raisonnée des eaux pluviales vers un ouvrage construit de grande envergure : une citerne enterrée sur trois côtés, construite en maçonnerie de moellons équarris et couverte par une voûte en berceau. Elle est accessible uniquement par un puit sommital et est complétée par des bassins annexes et des abreuvoirs pour le bétail. Une brèche dans son mur latéral met en danger sa stabilité structurale. Cet ensemble, canaux, bassins et citerne, est exceptionnel par sa conservation et par son rôle majeur dans la contribution à l'autarcie de ce hameau.

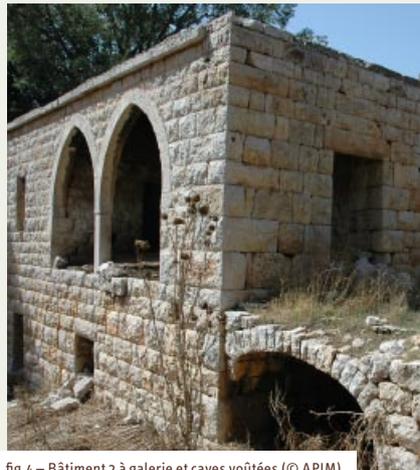


fig.4 – Bâtiment 2 à galerie et caves voûtées (© APJM)



fig.5 – Bâtiment 2 à galerie et caves voûtées (© APJM)



fig.6 – Accès de la citerne (© APJM)

## Objectifs

Une réintégration de cet habitat rural de haute-montagne dans un large projet de développement éco-touristique de la réserve, tel est l'objectif à long terme de l'association. Une connaissance approfondie de cette installation rurale, abandonnée aujourd'hui, est à considérer : cette installation n'a pas encore livré ses secrets (origines, évolution, activités, abandon...). Les valeurs architecturales des bâtisses patrimoniales du hameau sont indéniables autant par la variété des typologies, que par leur enchaînement chronologique et leurs techniques de construction.

Le territoire de proximité du hameau, les plateaux supérieurs, témoignent du mode d'exploitation des ressources naturelles par les autochtones, et de l'espace vital du hameau: plateaux remaniés par les hommes par des murets de soutènements, des surfaces agricoles aménagées lovées dans les vallons sources de subsistance, des canaux de collecte des eaux pluviales, des plantations.... Autant d'éléments qui permettent d'interpréter dans ce paysage une gestion respectueuse et durable du territoire. Une prospection et une cartographie détaillée permettrait de localiser et identifier plus précisément les éléments de ce territoire et faciliter son interprétation. Par la suite, un plan de sauvegarde et d'aménagement pourrait être envisagé.

## Interventions préliminaires d'urgence

### Objectifs

La première approche minimale consiste à **freiner autant que possible le phénomène inexorable d'érosion et de délabrement** des espaces bâtis (bâtiments, citernes, canaux, murets de terrasse, refuge, sentiers... etc). En effet l'absence d'entretien par de longues années d'abandon et la rudesse du climat de haute montagne, sont autant de facteurs qui contribuent à l'accélération du phénomène de destruction et de ruines.

La deuxième attitude est **d'aménager avec un minimum d'intervention les espaces exploitables intérieurs et extérieurs afin de faciliter l'accueil et la visite des randonneurs**. En effet, ces espaces bâtis, partie intégrante de cet écosystème, nécessitent un minimum de présentation afin d'être appréciés à juste valeur par le grand public autant pour leurs valeurs patrimoniales que écologiques.

Ces deux approches sont basées sur une exploitation maximale des techniques traditionnelles et des ressources locales (matériaux, main d'œuvre...). Les contraintes d'accès et l'altitude imposeront un rythme particulier à ces interventions : sédentarisation des équipes d'artisans (logement sur place dans des conditions rudimentaires), approvisionnement à dos d'âne, et rythme des travaux lié aux conditions météorologiques.

